



Monsieur le Directeur,

La direction locale dans la continuité de la direction générale a décidé de supprimer l'ensemble des ponts naturels 2025.

La CGT Finances Publiques 62 n'est pas contre les ponts naturels. Au contraire, nous exigeons l'octroi de l'ensemble des ponts naturels, mais FINANCÉS PAR L'ADMINISTRATION avec des autorisations d'absences.

Ce que nous refusons, c'est le financement des ponts naturels par des congés des agents et la limitation des congés pendant la campagne IR pour les agents des services d'accueil comme cela a pu être évoqué auparavant.

De plus les fermetures des écoles le 30 mai 2025 poseront inévitablement des problématiques de gardes d'enfants aux collègues concernés.

Conformément aux dispositions des articles L521-2 et 521-6 du code du travail, la CGT Finances Publiques 62 dépose un préavis de grève pour les journées du 2 mai 2025, 9 mai 2025, 30 mai 2025.

Ce préavis concerne l'ensemble des personnels de la DDFiP du Pas-de-Calais quels que soient leurs statuts.

Ce préavis est destiné à permettre à tous les agents de la DDFiP 62 qui le souhaitent de participer aux mobilisations et actions de grève qui pourraient voir le jour durant cette période.

Veuillez agréer, monsieur le Directeur, l'expression de ma parfaite considération.



**CO-SECRETAIRE DÉPARTEMENTAUX**  
**CGT FINANCES PUBLIQUES 62**  
cgt.ddfip62@dgfip.gouv.fr

---

**AMANDINE KOSLOWSKI**  
amandine.koslowski@dgfip.finances.gouv.fr  
06.68.20.37.09

**Julien ALEKSANDEREK**  
Julien.aleksanderek@dgfip.finances.gouv.fr  
06.24.15.55.90

---

**f** LE LUTTIN CGT DDFIP 62  
**IG** CGTDDFIP62  
**X** CGT\_DDFIP62